

# In Memoriam

---



**FONDATION MÉDICALE**  
Jean-Pierre Despins, m.d.



**FONDATION MÉDICALE**  
Jean-Pierre Despins, m.d.

## Mission :

- *Développer nos services de santé*
- *Recruter de nouveaux médecins*
- *Acquisition d'équipements médicaux*

## *Un don, rien de plus simple*

1. Inscrire en lettres moulées les informations requises au verso.
2. Si vous le désirez, vous pouvez détacher la carte In Memoriam et la remettre vous-même à la famille. Si vous le préférez, vous n'avez qu'à nous retourner le tout dûment rempli et nous ferons parvenir la carte à la famille pour l'informer de votre don. (À noter que la Fondation ne révélera pas à la famille en deuil le montant du don).
3. Dans tous les cas, prière de nous faire parvenir la partie au verso dûment remplie, avec votre don, dans l'enveloppe pré-adressée à :



**FONDATION MÉDICALE**  
Jean-Pierre Despins, m.d.

360, rue Béliveau  
Saint-Léonard-d'Aston  
J0C 1M0



*Votre don va servir...*

- Accessibilité à des équipements modernes.
- Rapprochement des services pour Saint-Léonard-d'Aston et les municipalités environnantes.
- Aider à la relève du personnel médical.
- Bourse d'étude en médecine.

La Fondation Médicale Jean-Pierre Despins m.d.  
a reçu avec reconnaissance un don de

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

*À la mémoire de*

\_\_\_\_\_

*Puisse ce don vous réconforter et contribuer à des meilleurs services de santé.*

À la mémoire de \_\_\_\_\_

**Donateur**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code Postal :

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_

**Montant** \_\_\_\_\_ \$

Chèque     Master Card     Visa

No

Expiration   /

Signature : \_\_\_\_\_

Je remettrai moi-même la carte à la famille.

Je vous prie de faire parvenir une carte à la famille.

Envoyer la carte à

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code Postal :

Reçu pour fin d'impôt (20\$ et plus)

*La fondation Médicale Jean-Pierre Despins m.d. vous remercie  
chaleureusement de votre contribution.*